

REPERES HALIEUTIQUES 2012

Concepts halieutiques, note de conjoncture et avis 2012:
Anchois, baudroies, langoustine, merlu, sole, thon rouge et germon

Objectif : Le rendement Maximal Durable (RMD)

En 2013, la Commission européenne veut poursuivre l'évolution des pêcheries européennes vers le rendement maximal durable en annonçant la manière dont elle élaborera les TAC et quotas de l'année prochaine à l'occasion dans sa communication printanière. Les protagonistes du secteur – ainsi que les citoyens qui se sentent concernés – sont invités à donner leur avis sur la vision de la Commission. Chaque année au printemps, la Commission fait le bilan de santé de la ressource halieutique et présente sa méthode pour établir ses propositions de totaux admissibles de captures (TAC) pour l'année suivante.

2013 sera dans la continuité des années précédentes. En 2011, les pêcheries européennes opéraient leur avancée vers le rendement maximal durable (RMD). Les stocks non encore exploités selon cette règle devaient donc voir leur TAC adapté par tranches successives sur une période de quatre ans, de manière à atteindre une exploitation conforme avec le RMD en 2015.

Attention, pour la Commission Européenne, réduire l'impact de la pêche sur le stock ne signifie pas forcément réduire les TAC. Lorsqu'un stock est en train d'augmenter, des possibilités d'augmenter le TAC existent alors sans nuire à l'atteinte des objectifs de rendement durable.

Pêcheries : La situation s'améliore

Aujourd'hui, la situation est en train de s'améliorer sensiblement. En 10 ans sur la façade Atlantique, nous sommes passés de 29% à 56% de stocks dans les limites de sécurité biologique. Sur les 38 stocks pour lesquels nous disposons de données précises, 22 sont exploités selon le RMD, soit plus de la moitié. L'année passée, la proportion était de 63% de stocks surexploités.

Autre fait remarquable – qui contribue sans doute à l'amélioration de l'état des stocks –, la proportion de stocks dont les TAC dépassent le niveau de l'exploitation durable a fortement diminué cette année: nous sommes à 11% des stocks, contre 23% en 2011 et... 46% en 2003. C'est là un effet de la généralisation des plans pluriannuels et d'une plus grande implication des avis scientifiques dans les décisions politiques.

Connaître toujours mieux l'état des stocks halieutiques

Concernant l'acquisition de données malheureusement la Commission constate un statu quo. En effet, les scientifiques n'observent pas d'amélioration du côté des données fournies par les États membres.

On parle ici des statistiques de captures, des études particulières, des échantillonnages... Cela empêche d'évaluer les stocks de manière précise, ce qui est nécessaire pour le calcul du RMD. Ce problème avait déjà été soulevé en 2011, et la Commission avait demandé aux États membres de mieux organiser la collecte et la communication de ces données aux institutions scientifiques, d'autant qu'ils reçoivent des aides européennes pour cela.

Cette année, sur 92 stocks exploités dans les eaux européennes de l'Atlantique Nord-Est, seuls 38 sont suffisamment connus pour que les scientifiques puissent chiffrer la mortalité par pêche correspondant au RMD. Cependant, les scientifiques vont utiliser de nouvelles méthodes d'évaluation et de nouvelles procédures consultatives qui requièrent des données moins précises, et cela afin d'augmenter la proportion de stocks dont l'estimation permet de calculer le RMD.

Ces évaluations sont attendues comme chaque année pour le mois de juin. Rappelons la méthodologie employée par la Commission pour fixer les TAC, le principe de base étant que tous les stocks dans des conditions comparables doivent se voir appliquer des mesures similaires.



Photo : P. FOSSECAVE

- Pour les stocks sous plan pluriannuel, le TAC sera fixé conformément aux indications du plan.

- Pour les stocks exploités au RMD, le prélèvement par pêche restera dans la proportion actuelle.

- Pour les stocks en état de surpêche et pas encore sous plan pluriannuel, le TAC sera réduit d'une tranche supplémentaire.

Ceci est valable pour les stocks qui ont pu être évalués scientifiquement.

Pour les autres, la Commission établira sa proposition sur la base des éventuelles évaluations partielles et en respectant le principe de précaution.

AGLIA



Observatoire des Pêches
et des Cultures Marines du
Golfe de Gascogne

Conception et rédaction :
Pascale FOSSECAVE
(IMA Bayonne)



Définition et points de référence

Les points de référence fixés par l'approche de précaution sont au nombre de 4 et sont principalement basés sur la définition de seuils de biomasse féconde (SSB) et de mortalité par pêche (F).

Blim et Flim sont respectivement les limites de biomasse de reproducteurs et de pression par pêche maximale au-delà desquelles la viabilité des pêcheries n'est plus assurée.

- **Flim** = la mortalité par pêche limite au-delà de laquelle il y a une très forte probabilité que le stock soit réduit et ne puisse assurer une exploitation durable.

- **Blim** = la biomasse de géniteur en dessous de laquelle la capacité reproductrice du stock a de très fortes probabilités d'être réduite. On parle aussi de risque d'effondrement.

En somme, lorsqu'un stock est en dehors d'une de ces limites voire des deux, les risques d'effondrement sont élevés car les géniteurs ne sont plus assez nombreux pour permettre le renouvellement de l'espèce.

Bpa et Fpa sont des indicateurs permettant de prendre en compte une marge de sécurité et ainsi pallier en cas de besoin aux imprécisions des données scientifiques disponibles et/ou du modèle utilisé.

- **Bpa** = la biomasse de géniteurs en dessous de laquelle il ne faut pas tomber pour, en tenant compte des diverses incertitudes, éviter tout risque de tomber en dessous de Blim.

- **Fpa** = La mortalité par pêche qu'il ne faut pas dépasser pour, en tenant en compte des diverses incertitudes, éviter tout risque de dépasser Flim.

Ces deux derniers indicateurs sont en fait les " seuils critiques " ou de "précaution " qu'il vaut mieux ne pas dépasser.

Au final, dans le cadre d'une exploitation durable et rentable de la ressource sur le long terme, la connaissance des niveaux de biomasse féconde (SSB) et de la mortalité par pêche (F), permet de situer le stock par rapport à ses limites et de définir les actions issues du principe de précaution à mettre en œuvre (RIMAUD, 2004).



Photo : P. FOSSECAVE

Selon la situation du stock, 3 principes d'actions sont susceptibles d'intervenir (d'après BISEAU, 2004) :

- **La poursuite de l'exploitation dans les mêmes conditions de pression de pêche.** Dans ce cas de figure, le niveau de mortalité par pêche (F) est inférieur au niveau fixé par le Fpa et la biomasse féconde supérieure à Bpa. Le niveau de biomasse de géniteur (SSB) est alors suffisant pour assurer le renouvellement du stock.

$F < F_{pa}$ = Exploitation soutenable

$B > B_{pa}$ = Pleine capacité reproductrice

- **La modification de l'exploitation** par réduction de la pression par pêche afin de sortir de la zone d'incertitude. Dans cette situation, le niveau de la mortalité par pêche est compris entre Fpa et Flim et/ou le niveau de biomasse féconde est compris entre Bpa et Blim.

$F_{pa} < F < F_{lim}$ = Risque d'exploitation non soutenable

$Blim < B < B_{pa}$ = Risque de réduction de la capacité



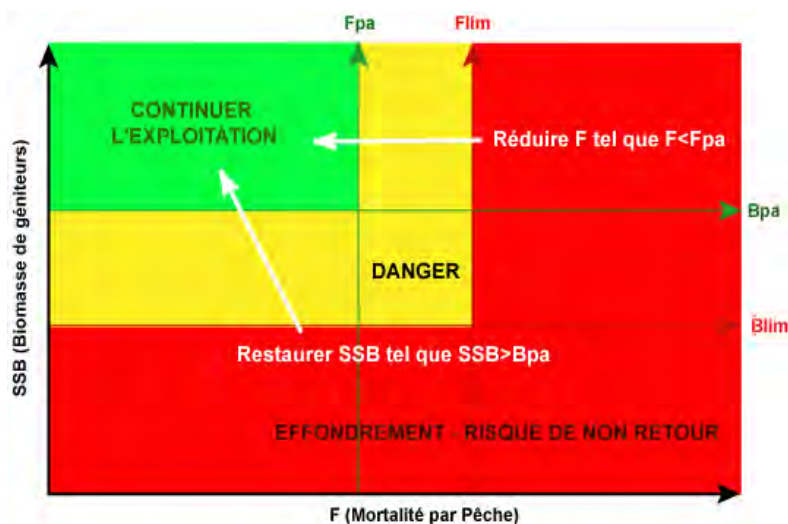
Photo : P. FOSSECAVE

- **La modification urgente de l'exploitation** par réduction de la pression par pêche afin de sortir de la zone où le risque d'effondrement du stock est grand. Lorsque la pression par pêche est supérieure au Flim et/ou la biomasse féconde est inférieure au Blim, quelle que soit l'incertitude liée aux estimations de la mortalité par pêche, le niveau du stock ne permet pas d'obtenir une visibilité dans le renouvellement du stock, du fait d'un impact sur le recrutement très probable. Dans ce cas, le risque d'effondrement du stock est très élevé et un retour hors de cette limite est urgent.

$F > F_{lim}$ = Exploitation non soutenable

$B < B_{lim}$ = Capacité reproductrice réduite

Ces trois principes sont rappelés dans la figure ci-dessous (d'après BISEAU, in RIMAUD, 2004).



ANCHOIS

(*Engraulis encrasicolus*)



Avis scientifique 2012 (sous zone VIII)

La fermeture de la pêche ces cinq dernières années en raison de faibles biomasses conduit à une estimation médiane de la SSB en 2012 de 68 180 t (avec une probabilité de 100%). Ce niveau de biomasse reproductrice est donc aujourd'hui supérieur à la limite MSY . Ce niveau correspond à la plus haute biomasse reproductrice observée depuis 1987 et met en évidence une reprise des niveaux de population, en comparaison avec les 5 dernières années où la pêche a été fermée en raison de biomasses faibles. Une telle biomasse indique que le stock a recouvré sa pleine capacité reproductrice.

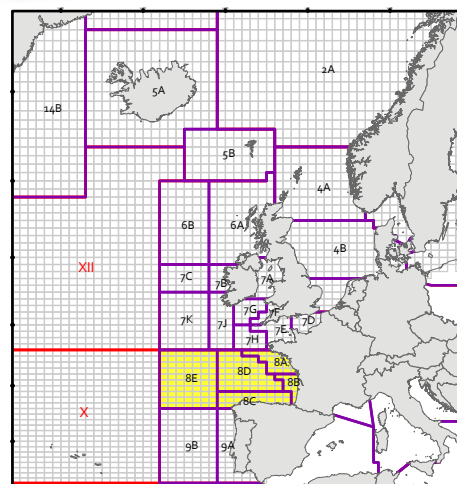
L'anchois est une espèce à vie courte, dont le stock exploitable est essentiellement constitué de poissons âgés de 1 an. L'estimation du recrutement à l'âge 1 est donc un facteur clé dans la détermination du TAC. Habituellement, les anchois sont ciblés par les chalutiers et les senneurs. Les pêcheries d'anchois espagnoles et françaises, dans la sous-zone VIII, sont spatialement et temporellement bien séparées. La flotte espagnole opère principalement dans les divisions VIII c et VIII b au printemps, tandis que les flottes françaises opèrent dans la division VIII en été et en automne et dans la division VIII b en hiver et en été.

Par le passé, les TACs ont été fixés indépendamment de l'état du stock et le TAC avait un impact limité dans la régulation des captures par pêche. La fermeture de la pêche ces cinq dernières années a conduit à une augmentation de l'abondance des anchois matures et a participé au maintien de la biomasse.

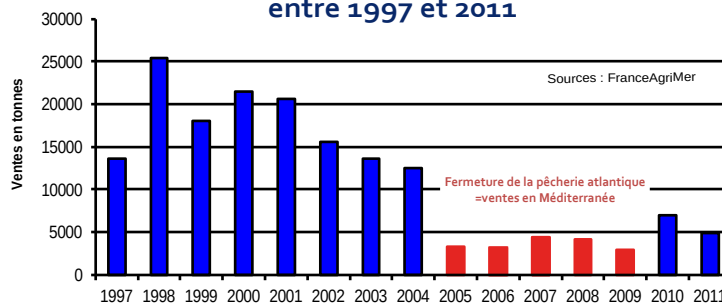
Le CIEM a fait deux préconisations concernant l'état des captures à prévoir pour 2012 :

- Si l'objectif est de maintenir une SSB à des valeurs supérieures aux prévisions de la MSY , alors les captures devront être de moins de 65 000 tonnes entre juillet 2012 et juin 2013.
- Si l'objectif est de réduire le risque à moins de 5% de la SSB, alors les captures devront être de moins de 28 000 tonnes.

La SSB est estimée à 68 180 tonnes pour 2012, le recrutement à 29 280 tonnes et le TAC 2012/2013 (1er juillet 2012-30 juin 2013) a finalement été fixé à 20 700 t ce qui représente une baisse du TAC d'environ 30% par rapport à 2010.



Ventes dans les criées françaises entre 1997 et 2011



La co-expertise : PELGAS

Depuis les années 80 et jusqu'en 2011 deux méthodes différentes ont été utilisées pour dénombrer les individus : DEPM (BIOMAN) basée sur la production journalière d'œufs (depuis 1987) et PELGAS basée sur l'acoustique (depuis 1989).

Le navire océanographique de l'Ifremer Thalassa a été utilisé au printemps pour un mois et demi durant la campagne PELGAS. Fait unique en Europe à l'heure actuelle, des navires de pêche professionnelle ont accompagné ce navire océanographique pendant 17 jours pour participer au recensement des stocks de poissons marins. L'édition 2012 a été soutenue financièrement par France Filière Pêche.

Dans les eaux européennes, la définition des quotas de pêche repose sur une évaluation de l'état de santé des biomasses de poissons marins, qui s'appuie tout aussi bien sur des campagnes à la mer réalisées par les instituts scientifiques, que sur les données de captures des navires de pêche professionnelle. En pratique, le golfe de Gascogne a été parcouru par ce navire, selon un réseau standard de parcours parallèles, le long desquels tous les échos de poissons seront quantifiés par sondage acoustique. Des pêches seront réalisées en complément afin d'identifier les différentes espèces présentes, et de traduire ces échos acoustiques en tonnes de poissons. Ces résultats seront ensuite agrégés pour formuler un indice d'abondance, qui reflète l'évolution des biomasses de chacune de ces espèces.

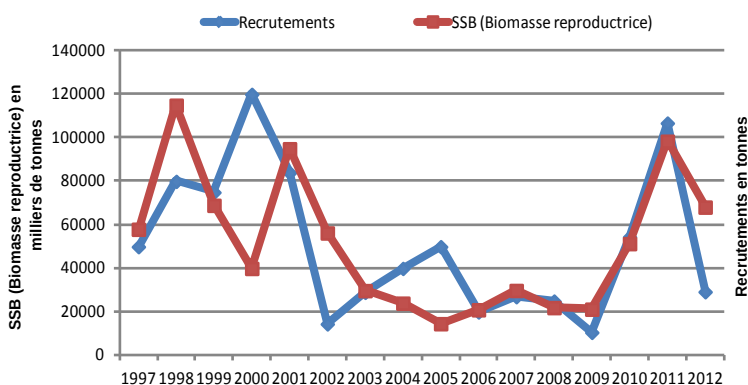
Une vraie plus-value apportée par les navires de pêche professionnelle

Les navires travailleront de pair en permanence. Selon les conditions, les échantillonnages pourront être réalisés par le navire de recherche ou par les chalutiers pélagiques. En effet, ces derniers sont parfois mieux équipés pour la capture de bancs de poissons pélagiques. C'est notamment le cas lorsque ces espèces sont proches de la surface ou très près des côtes. En accompagnant Thalassa, les chalutiers pélagiques contribuent activement à la prospection et permettent de réaliser davantage de pêches, garantissant ainsi la fiabilité des résultats.



Photo : P. FOSSECAVE

Evolution de la SSB et du recrutement entre 1997 et 2012



La mortalité par pêche n'a pas été évaluée en 2011. Cependant, 14 530 tonnes auraient été débarquées et aucun rejet à la mer ne semble avoir été enregistré durant la campagne de pêche.

BAUDROIES

(*Lophius piscatorius* et *Lophius budegassa*)



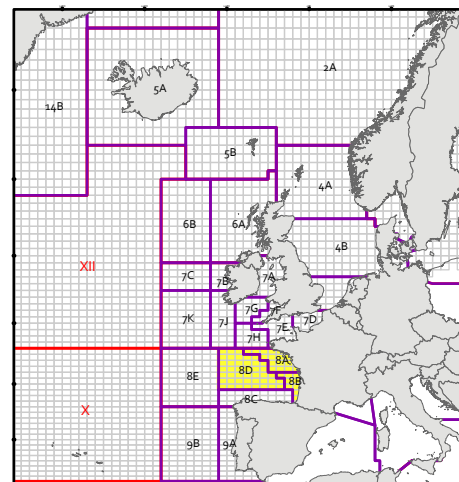
Avis scientifique 2012 (secteurs VIII a,b,d)

Aujourd'hui, les scientifiques n'ont pas les informations suffisantes pour quantifier la biomasse reproductrice SSB, ou encore le niveau de recrutement. Compte tenu des incertitudes sur les données utilisées, aucune évaluation analytique n'est disponible pour ce stock, même si la connaissance sur la biologie de ces espèces a beaucoup progressé, les données disponibles (notamment les estimations d'âge) ne permettent pas d'établir un diagnostic précis sur l'état de la ressource.

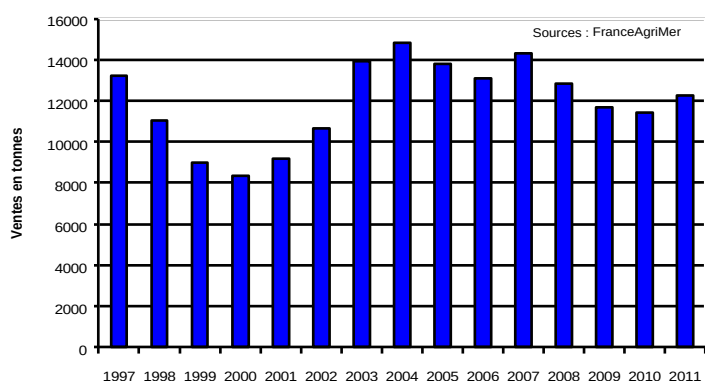
Les données de débarquements 2011 ne sont pas fiables pour le moment du fait de l'absence des données relatives aux eaux espagnoles. Les débarquements 2010 ont été réévalués et totalisaient 29 700 tonnes pour les deux espèces, soit 19 500 tonnes pour *Lophius piscatorius* et 10 200 tonnes pour *Lophius budegassa*. Cependant, les données préliminaires pour 2011 par type de pêche sont les suivantes :

-*Lophius piscatorius* : 1908 tonnes par chalut de fond, 1452 tonnes non affectées et 231 tonnes prises par chalut de fond avec les langoustines.

-*Lophius budegassa* : 1065 tonnes par chalut de fond, 44 tonnes non affectées et 378 tonnes prises par chalut de fond avec les langoustines.



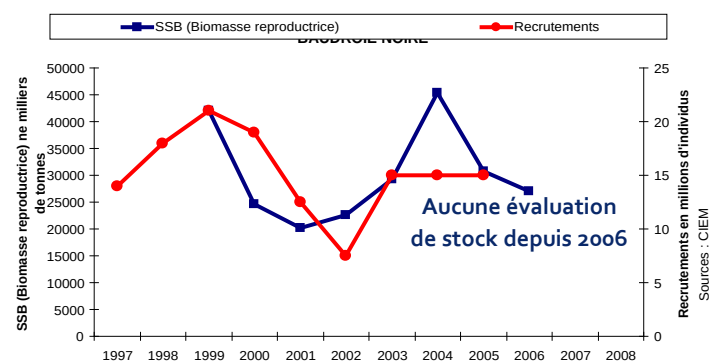
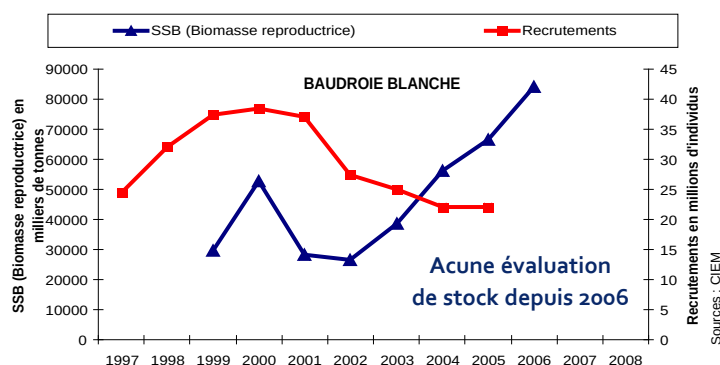
Ventes dans les criées françaises entre 1997 et 2011



Les derniers échantillonnages (campagnes 2010) indiquent que l'abondance du stock (pour les deux espèces) a augmenté jusqu'en 2008, suite à de bons recrutements.

Cependant et de façon générale, la biomasse des deux espèces semble en baisse depuis 2009. En effet, si on a des preuves de bons recrutements entre 2008 et 2010 pour *L. piscatorius*, à l'inverse les derniers recrutements solides concernant *L. budegassa* datent de 2008.

Evolution de la SSB et du recrutement entre 1997 et 2012



Recommandations et réformes

Aucune prévision claire n'a été établie pour 2013. Au final, en l'absence d'indicateurs quantitatifs, il n'est pas possible de qualifier ce stock par rapport aux points de référence (Niveau de précaution ou de RMD).

Le CIEM recommande donc que les captures globales des deux espèces, n'excèdent pas 24 800 tonnes en 2013. En effet, une baisse des captures permettrait de freiner la baisse de biomasse de ces espèces.

Pour pallier à la diminution de la biomasse des deux espèces de baudroies ces dernières années, le CIEM préconise une baisse respective de 14 % et de 20 % pour les captures de *Lophius piscatorius* et de *Lophius budegassa*.

LANGOUSTINE

(*Nephrops norvegicus*)

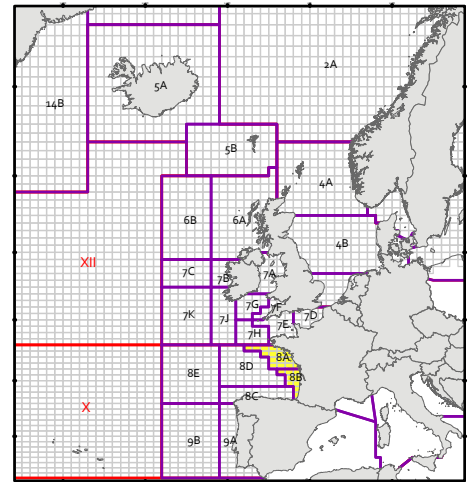
Avis scientifique 2012 (secteurs VIII a, b)

En 2012, environ 220 navires français d'environ 15 m de long ont une activité de pêche dans les eaux du Golfe de Gascogne.

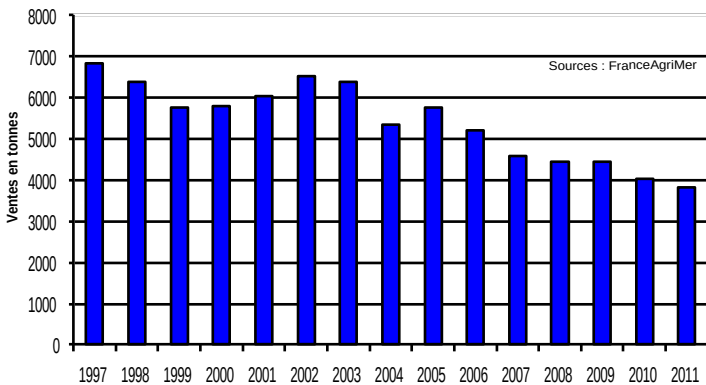
Si la biomasse reproductrice (SSB) semble en augmentation, la mortalité par pêche et le recrutement n'ont pas été évalués.

L'évaluation analytique doit être considérée comme une indication des tendances. L'analyse des tendances de la SSB qui comprend les enquêtes et les données commerciales indique que la **moyenne de la SSB ces deux dernières années (2010-2011) est de 19% supérieure à la moyenne des trois années précédentes (2007-2009)**. Par ailleurs, ces dernières années, la mortalité par pêche a diminué et le recrutement a montré lui aussi une tendance à la baisse. En 2011, **on estime le poids des individus rejetés à 1 260 tonnes**. Ce chiffre est nettement inférieur aux données récentes (2003-2010) où la moyenne des rejets était supérieure à 2 350 t. Le nombre d'individus débarqués est estimé à 3 560 tonnes, ce tonnage étant entièrement réalisé par les chalutiers.

Le manque de données sur l'indice d'abondance ne permet pas au CIEM d'indiquer une valeur de mortalité par pêche pour atteindre le RMD. En conclusion le CIEM préconise que les captures 2013 ne dépassent pas 3 200 tonnes (contre 3 100 t en 2012).



Ventes dans les criées françaises entre 1997 et 2011



Des avis plus qualitatifs

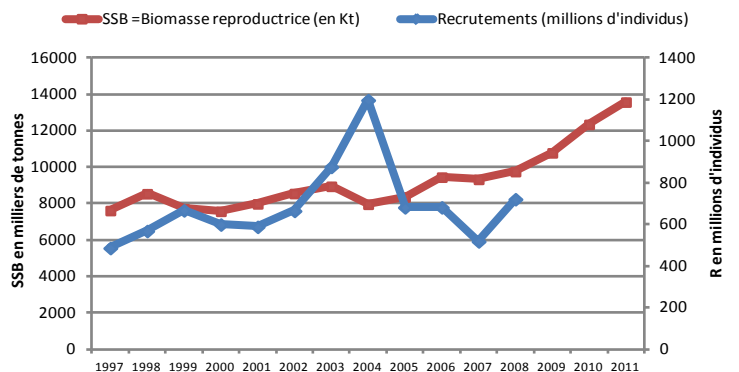
Une nouvelle méthode d'analyse a été développée par le CIEM pour fournir des conseils opérationnels sur les stocks et devrait contribuer à faire en sorte que la pêche sur ces stocks soit menée de façon durable.

Selon le CIEM « Dans de nombreuses situations, il est possible de juger de l'état des stocks de poissons et de quantifier les limites supérieures des quotas de pêche durable sur la base des informations biologiques, sur la sensibilité de ces espèces à la pêche et les tendances de l'abondance observée à partir de navires de recherche.

Le CIEM considère que la fourniture de limites supérieures à la pêche basée sur cette nouvelle méthode sera "la meilleure base pour des décisions responsables sur les possibilités de pêche". A l'inverse "moins les données scientifiques et de captures sont disponibles, plus les précautions prises sur les stocks sont importantes lors de l'établissement des quotas de pêche".



Evolution de la SSB et du recrutement entre 1997 et 2012



Après la sélectivité, la concertation

Après plusieurs années de collaboration avec les professionnels de la pêche sur le thème de la sélectivité des engins et notamment des chalutiers de fond ciblant la langoustine, l'AGLIA vient de lancer un nouveau projet sur la grande vasière (CGV). Son Objectif : comment et avec quels outils pouvons nous garantir la durabilité économique, environnementale et sociale de la pêche *Grande-Vasière* ?

Ce programme a permis la création d'une plate-forme de concertation réunissant tous les acteurs de ce secteur : CNPMEM, CRPMEM Bretagne, COREPEM, CRPMEM Poitou-Charentes, CRPMEM Aquitaine, CDPMEM-29, CDPMEM-56, ANOP, FEDOPA, WWF France, France Nature Environnement, Planète-Mer, Pêche et développement, IFREMER, Conseil régional Bretagne, Conseil régional Pays de Loire ; Conseil régional Poitou-Charentes ; Conseil régional Aquitaine, Aglia, CCR-Sud, DPMA, DEB.

Des groupes de travail techniques ont été créés pour apporter des réponses aux interrogations suivantes :

- > Quel est le périmètre de la Grande-Vasière, combien de navires, quels métiers, quelle production ?
- > Quelle économie générée par cette zone, combien d'emplois, quel âge moyen pour les navires, les patrons, les matelots, quelles évolutions sociales ?
- > Quelles connaissances sur les espèces pêchées sur zone ?
- > Quel état de conservation des fonds marins ?

MERLU

(*Merluccius merluccius*)



Avis scientifique 2012 (secteurs VIII a, b et d)

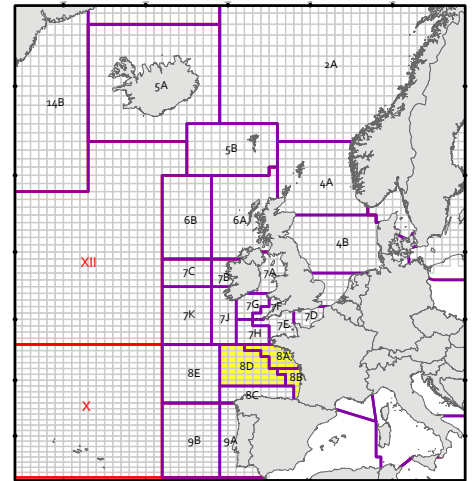
La biomasse du stock reproducteur a augmenté depuis 1998 et les scientifiques estiment qu'elle a atteint son niveau record en 2011. Dans le même temps, la mortalité par pêche a diminué ces dernières années, même si elle reste supérieure au niveau de capture fixé par le FMSY (RMD).

Les fluctuations de recrutement semblent être sans tendance importante au cours de la série entière. Après plusieurs recrutements élevés entre 2006 et 2008, les deux derniers recrutements semblent plus faibles.

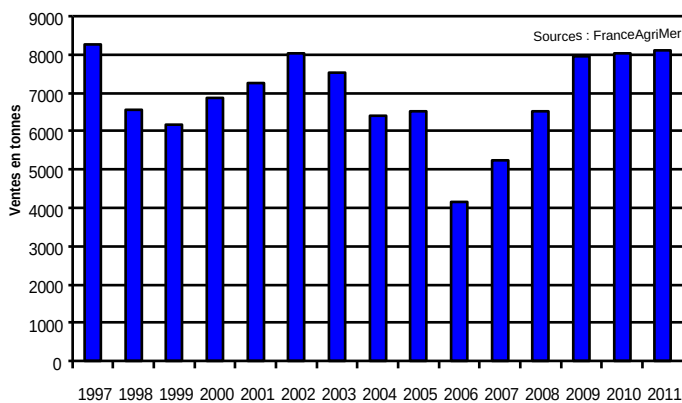
Les quantités de merlu débarquées en 2011 n'ont pas pu être évaluées du fait d'un manque de données. Cependant, les données de 2010 semblent toujours appropriées. Les captures totales ont été de 73 000 tonnes réparties ainsi : 31% par chaluts, 29% par palangres, 21% n'ont pas été répertoriés pour un outil particulier et 20% par filets maillants. Les rejets à la mer sont quant à eux estimés à 6 700 tonnes.

Le CIEM considère que le niveau de capture par pêche et les niveaux de précaution proposés ne sont pas en adéquation avec le MSY. Dans ce contexte, le CIEM recommande, dans le cadre d'une transition vers le MSY, que les débarquements en 2013 n'excèdent pas 45 400 t (-32% par rapport à 2012).

La pêche du merlu est une pêcherie qui se pratique sur le plateau continental, de la pente jusqu'aux eaux côtières. Cette pêcherie est particulièrement exploitée par les fileyeurs, les chalutiers ciblant la langoustine et les chalutiers démersaux. Les professionnels de la pêche et plus particulièrement le CNPMM n'ont pas tardé à réagir à l'annonce d'une réduction du TAC de merlu. Dans la presse, ceux-ci ne comprennent pas pourquoi on préconise une réduction de plus de 30% alors que le stock semble augmenter depuis plusieurs années. "Pourquoi ces diminutions irresponsables et incompréhensibles" selon le CNPMM. La commission suit quant à elle son objectif vers le Rendement Maximum Durable (RMD).



Ventes dans les criées françaises entre 1997 et 2011



Evolution de la SSB et du recrutement entre 1997 et 2011

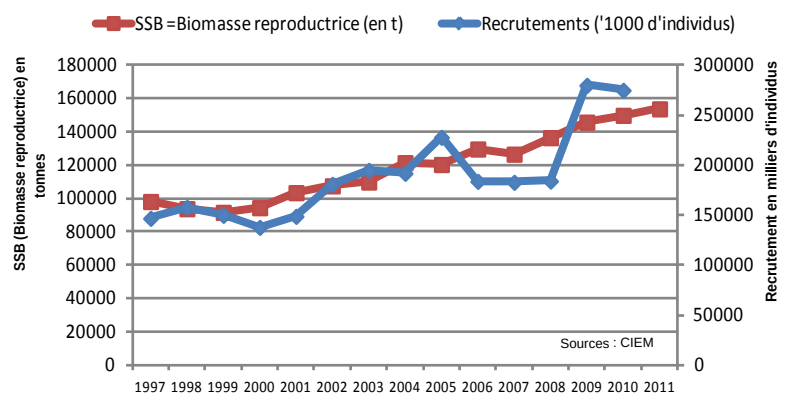


Photo : P. FOSSECAVE

Merlu labélisé

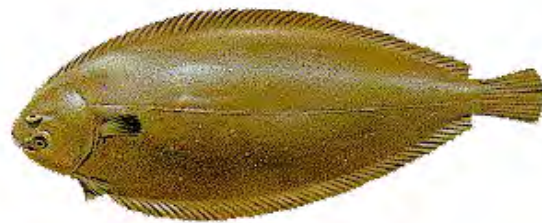
Alors que des scientifiques canadiens critiquent le label MSC (Marine Stewardship Council) en réprochant notamment la labellisation de certaines pêches, comme celles du colin d'Alaska ou du merlu du Pacifique, qui ne permettraient pas d'assurer la survie de ces espèces, le merlu de l'atlantique est lui aussi en pleine phase de valorisation.

Ainsi, l'armement Scapêche associé au Bureau Véritas développe la valorisation de ses productions.

Après la légine en 2006, le lieu noir, la lingue bleue, le sabre et la baudroie en 2008, l'armement certifie depuis 2009, sa production de merlu "pêche responsable". Ces démarches sont aujourd'hui loin d'être isolées puisque bons nombres de grands distributeurs se sont eux aussi lancés dans la valorisation des produits de la pêche.

SOLE

(*Solea vulgaris*)

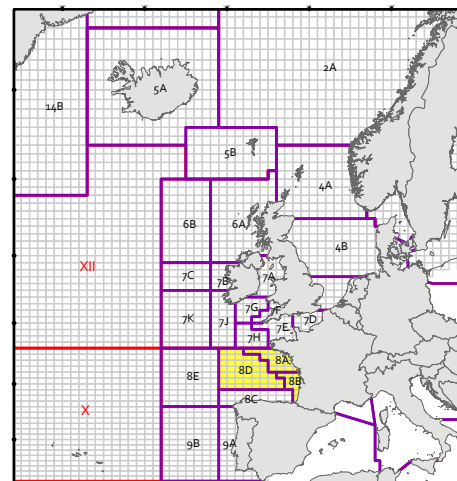


Avis scientifique 2012 (secteurs VIII a, b et d)

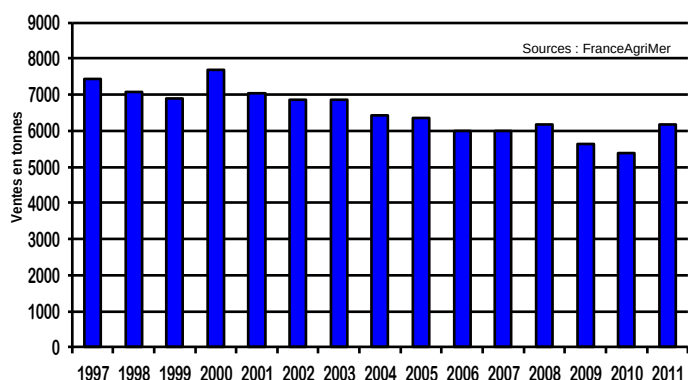
La sole est présente sur l'ensemble du plateau continental du golfe de Gascogne, de la côte jusqu'à des profondeurs d'environ 150 m. Les poissons adultes se rassemblent dans les zones plus profondes pour frayer durant le premier trimestre de l'année, période où l'espèce est plus sensible à l'exploitation. Les juvéniles passent les deux premières années de leur vie sur les zones d'alevinage situées dans les estuaires et les régions côtières. La qualité de ces habitats est donc essentielle pour la survie de l'espèce.

Les conditions environnementales ont une grande influence sur les captures au filet durant le premier trimestre. Ces conditions ont été particulièrement favorables en 2002. Des études menées en baie de Vilaine ont montré une relation positive et significative entre les rejets fluviaux au printemps et la taille des pépinières locales. Cet effet localisé ne concerne cependant pas l'ensemble du stock de la division VIII a, b, d. L'impact de cette relation n'a donc pas été pris en compte dans les projections de stocks.

La flotte française composée principalement de chalutiers de fond et fileyeurs (filet fixe) est prédominante dans le golfe de Gascogne avec des débarquements rassemblant près de 90% du total des débarquements officiels internationaux dans les séries historiques. Le reste des débarquements est le fait de la flotte de chalutiers à perche belges. Point important, les débarquements des fileyeurs français ont augmenté de façon significative (le filet représentait moins de 5% du total des débarquements avant 1985 pour en représenter près de 60% ces dernières années). Cette mutation des flottilles a entraîné un changement de la sélection vers les poissons plus âgés. Les prises accessoires d'espèces non-commerciales et les rejets sont considérés comme faibles sur cette pêche.



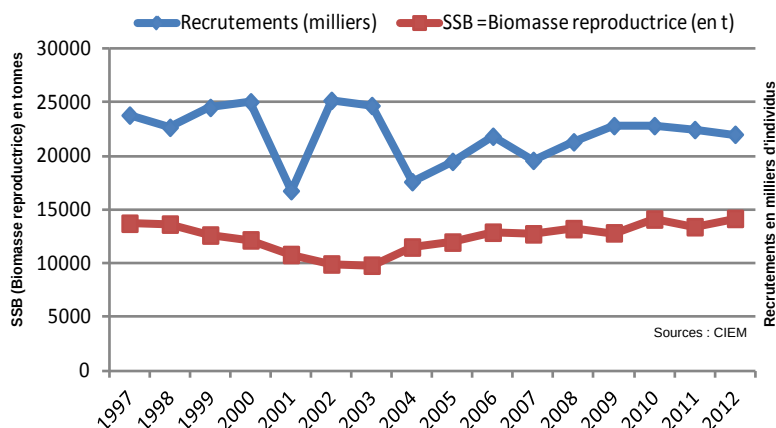
Ventes dans les criées françaises entre 1997 et 2011



Avec une biomasse reproductrice en augmentation de 6% en 2011 (SSB de 14 163 t en 2012 contre 13 377 t en 2011), les estimations les plus récentes de SSB montrent un niveau supérieur au RMD. Le CIEM considère donc le stock ayant sa pleine capacité reproductrice. Cependant, la mortalité par pêche reste comprise entre les niveaux limite et de précaution, même si elle reste supérieure au niveau du RDM. Le recrutement a aussi augmenté depuis 2004, même s'il est relativement stable depuis 1993.

Le stock de sole du golfe de Gascogne est à l'intérieur des limites de sécurité. Dans le but d'une transition vers l'approche RMD, le CIEM recommande que les débarquements ne dépassent pas 3 500 tonnes en 2013. Il est aussi conseillé pour 2013 de faire en sorte que la mortalité ne dépasse pas la limite Fpa comme cela a été le cas en 2011. Toutes ces recommandations sont faites dans le cadre d'un passage de la SSB à des niveaux supérieurs à 17 000 tonnes pour 2014.

Evolution de la biomasse reproductrice entre 1997 et 2012



Des enquêtes auprès des professionnels !

La sole est une espèce majeure pour la pêche professionnelle dans le golfe de Gascogne. C'est en valeur la première espèce débarquée, en particulier dans la partie sud du golfe où certains ports s'en sont fait une spécialité (Arcachon, Royan, Les Sables d'Olonne, Noirmoutier). Un plan de gestion est en place depuis 2006 avec pour objectif la restauration de la biomasse de reproducteurs. Ce plan envisage une diminution de la mortalité par pêche de 10% par an, sachant néanmoins que le stock est considéré désormais comme exploité de façon « sécurisée », avec une biomasse de reproducteurs en progression depuis 2002 qui atteint aujourd'hui l'objectif du plan. Le stock est cependant sans doute loin d'être exploité de façon optimale et les professionnels sont conscients de la nécessité de réfléchir à la mise en œuvre de mesures de gestion susceptibles d'améliorer son exploitation tout en s'inscrivant dans les nouveaux objectifs en matière de Rendement Maximum Durable.

Afin d'aller plus loin, les professionnels viennent d'engager une étude prospective (AGLIA/IMA) qui permettra à travers des enquêtes auprès des patrons de faire le point des pratiques sur cette pêche. Les résultats de cette étude apporteront aux professionnels les outils utiles pour mettre en place pour une gestion durable de la pêche.



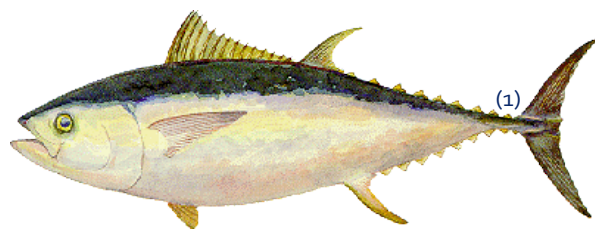
Photo : P. FOSSECAVE

THON ROUGE⁽¹⁾

(*Thunnus thynnus*)

GERMON⁽²⁾

(*Thunnus alalunga*)



Avis scientifique 2011 (Atlantique Est → 45° W)

GERMON : AUCUNE NOUVELLE EVALUATION N'A ETE FAITE SUR CE STOCK DEPUIS 2009. Les recommandations de 2009 et 2010 restent d'actualité en 2012.

Le germon est une espèce d'eaux tempérées que l'on trouve dans l'ensemble de l'Atlantique et en Méditerranée. **Des études scientifiques sur les stocks de germon, réalisées dans l'Atlantique Nord et le Pacifique Nord, ont fait apparaître que la tendance de la variabilité environnementale pourrait avoir un impact potentiellement grave sur les stocks de germon, affectant les pêcheries en changeant les zones de pêche, ainsi que les niveaux de recrutement et le RMD/MSY potentiel des stocks.** Ces aspects non explorés pourraient expliquer les changements dans les pêcheries et la chute apparente du recrutement estimé, ces aspects devraient faire l'objet de recherches plus poussées à l'avenir.

Le stock du Nord est exploité par les pêcheries de surface ciblant principalement des poissons immatures et préadultes (50 à 90 cm) et par les pêcheries palangrières ciblant les germons immatures et adultes (60 à 130 cm). Les principales pêcheries de surface comprennent les flottilles communautaires (Espagne, France, Portugal et Irlande) opérant, en été et en automne, dans le golfe de Gascogne, dans les eaux adjacentes de l'Atlantique Nord-Est, et à proximité des îles Canaries et des Açores. En 2009, les prises totales se sont élevées à 15 364 t, ce qui représente une baisse de 25 % par rapport à la production de 2008 et une diminution plus importante par rapport au chiffre record de 2006 (36 989 t). **Les prises de 2009 représentent le niveau de capture le plus faible de la série temporelle depuis 1950.**

Sur la base de l'évaluation 2009, qui tient compte de la prise et de l'effort de pêche depuis les années 1930 et de la fréquence des tailles depuis 1959, l'avis sur l'état de la ressource du germon du Nord est que la taille du stock reproducteur a diminué et qu'elle se situait en 2007 à un tiers des niveaux records estimés à la fin des années 1940. Les estimations du recrutement dans la pêcherie, bien que variables, ont généralement présenté des niveaux plus élevés que dans les années 1960 et les périodes antérieures, avec une tendance à la baisse par la suite jusqu'en 2007. Le recrutement le plus récent est estimé être le plus faible pour toutes les années de l'évaluation, bien que l'ampleur de cette cohorte soit très incertaine pour la dernière année.

L'évaluation de 2009 a indiqué que le stock est resté en-dessous de B_{MSY} (la SSB_{2007} se situait à près de 62% de la SSB permettant d'atteindre le MSY) depuis la fin des années 1960. Les taux de mortalité par pêche correspondants se sont situés au-dessus de F_{MSY} (le ratio actuel de F_{2007}/F_{MSY} est de 1,05 ce qui est légèrement supérieur à F_{MSY}). **L'analyse des données disponibles indiquerait que le stock de germon du Nord est surpêché ($SSB/SSB_{MSY} < 1$) depuis le milieu des années 1980.**

Recommandations

En 2007, la Commission a mis en oeuvre la recommandation [Rec. 07-02] visant à ramener le TAC à 30 200 t en 2008 et 2009 et permettre le rétablissement du stock de germon du Nord en situation de surpêche.

Au vu de l'évaluation de 2009, et afin d'atteindre les objectifs de gestion de la Commission d'ici 2020, la Commission a recommandé l'établissement d'un total de prises admissibles (TAC) de 28 000 t pour 2012 [Rec. 09-05].

THON ROUGE : AUCUNE NOUVELLE EVALUATION N'A ETE FAITE SUR CE STOCK DEPUIS 2009. Les recommandations de 2009 et 2010 restent d'actualité jusqu'en 2013.

En dépit des améliorations apportées à la quantité et la qualité des données au cours de ces dernières années, des limitations de données considérables persistent pour l'évaluation du stock de 2010.

Néanmoins, le Comité a évalué le stock en 2010, comme l'avait demandé la Commission, en appliquant principalement les méthodologies et hypothèses adoptées par le Comité dans des évaluations antérieures, et en testant en outre des approches alternatives. Le Comité est d'avis que même si des améliorations importantes peuvent être apportées aux statistiques de prise et d'effort à venir, il semble peu vraisemblable que ces grandes améliorations puissent être faites en ce qui concerne les performances historiques des pêcheries.

C'est pourquoi le Comité est convaincu que les méthodologies d'évaluation appliquées par le passé doivent être modifiées afin de mieux tenir compte des incertitudes considérables qui entourent les données historiques des principales flottilles capturant le thon rouge. Ce processus a été lancé, mais trois ans au moins seront nécessaires afin de pouvoir tester la robustesse des méthodologies envisagées. En outre, pour qu'un changement d'exploitation ou de gestion ait un effet décelable sur la biomasse, plusieurs années devront s'écouler, étant donné la grande longévité du thon rouge et le fait que notre capacité à quantifier les récents impacts de la gestion sur l'état des stocks est limitée en raison de la variabilité des indicateurs de l'état des stocks au cours de ces dernières années.

Les résultats des évaluations sur lesquels est formulé l'avis principal du Comité ont indiqué que la biomasse du stock reproducteur (SSB) connaît principalement une chute depuis les années 70. La récente tendance de la SSB a fait apparaître quelques signes de hausse/stabilisation dans certains scénarios, alors qu'elle continue à chuter dans d'autres en fonction des spécifications des modèles et des données utilisés.



Les estimations de l'état actuel du stock par rapport aux points de référence du RMD/MSY sont incertaines mais mènent à la conclusion que, même si la mortalité par pêche a probablement chuté, ces valeurs demeurent trop élevées et la récente SSB trop faible pour être conformes aux objectifs de la Convention. **Selon les divers niveaux de productivité de la ressource postulés, la mortalité par pêche (F) actuelle semble diminuer, traduisant les récentes réductions de capture, mais restent plus élevés que ceux qui conduiraient au MSY et la SSB demeure à environ 35% (de 19% à 51% en fonction des niveaux de recrutement) du niveau nécessaire pour permettre ce rendement maximum durable (MSY).**

Recommandations

En 2010, la Commission a établi un TAC pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée de 13 500 t. En 2011, le TAC était de 18 500 tonnes. En 2012, celui-ci devrait cependant être revu à la baisse, pour respecter les prérogatives de la Recommandation [09-06], dans laquelle la Commission souhaite atteindre la B_{MSY} d'ici à 2022 inclus, avec une probabilité d'au moins 60 %. En effet, il a été démontré qu'un TAC supérieur à 14 000 t ne permettrait pas d'atteindre cet objectif.